

Fiche Technique: Cabinet de formation hse

Objectifs de la formation

Développer les compétences pour maîtriser les risques professionnels et assurer la conformité SST.

- Identifier et évaluer les risques liés aux activités.
- Concevoir et déployer des plans d'action conformes à la réglementation SST.
- Former des équipes capables de réagir efficacement en situation d'urgence.
- Intégrer les exigences environnementales dans les processus.
- Promouvoir l'amélioration continue et une culture sécurité durable.

Note clé: La formation vise à instaurer une culture de sécurité partagée et pérenne au sein des organisations.

Population cible

Acteurs impliqués dans la gestion et la prévention des risques professionnels.

- Responsables / coordinateurs HSE (industrie, tertiaire, BTP).
- Agents de maîtrise et superviseurs d'équipes.
- Intervenants SST et services santé-sécurité.
- Salariés exposés à des risques spécifiques.
- Délégués du personnel et membres des commissions/CHSCT.

Durée de la formation

Durées et modalités selon la taille, l'activité et le niveau de compétence de l'entreprise.

Format	Durée / Modalités
Sessions ciblées	Quelques jours; objectifs précis
Accompagnement complet	Plusieurs semaines; diagnostic + formations + suivi
Modalités	Présentiel (sur site ou en salle) et/ou modules à distance
Interventions associées	Audits terrain; accompagnement documentaire; évaluations

Programme de la formation

Parcours en 5 étapes, de l'analyse initiale au contrôle de conformité.

Étape 1 — Diagnostic initial et état des lieux

- Analyse terrain et documentaire; cartographie des risques.
- Identification des axes prioritaires d'intervention.

Étape 2 — Élaboration du plan d'action

- Plan personnalisé: formations, mesures techniques/organisationnelles.
- Définition des indicateurs de suivi.

Étape 3 — Mise en œuvre des formations

- Sessions ciblées par public/métier.
- Méthodes participatives et mises en situation concrètes.

Étape 4 — Suivi, reporting et amélioration continue

- Audits et rapports d'évaluation.
- Ajustements fondés sur retours terrain et exigences réglementaires.

Étape 5 — Audit de conformité réglementaire

- Contrôles et vérifications par rapport aux normes en vigueur.
- Rapports de conformité; pérennisation des dispositifs SST.